

COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES MONDIAL ASSISTANCE ?

Vous ou vos proches devez effectuer vos demandes auprès de Mondial Assistance France, partenaire de Crédit Agricole Assurances.

Des conseillers experts sont à votre écoute à tout moment.



Téléphone : 01 40 25 59 62
Télécopie : 01 40 25 55 82



24h/24, 7j/7, 365j/an

Pour tout appel, veuillez vous munir des informations suivantes :

- Le numéro du contrat souscrit
- Le nom et le prénom du bénéficiaire
- L'adresse exacte du bénéficiaire
- Le numéro de téléphone où le bénéficiaire peut être joint



Votre
complémentaire Santé
Crédit Agricole Assurances
vous aide en cas
de coups durs*.

Crédit Agricole Assurances
s'associe avec



leader international de l'assurance voyage et de
l'assistance

* Dans les limites de votre contrat.

UNE OFFRE DE SERVICES D'ASSISTANCE POUR VOUS AIDER, PARTOUT, À TOUS MOMENTS.

Une hospitalisation survenue à la suite d'un accident ou une immobilisation à domicile est un moment difficile de la vie quotidienne nécessitant une prise en charge en urgence.

NOS ENGAGEMENTS

- Un accompagnement personnalisé en fonction de votre situation,
- Une organisation coordonnée des prestations de services,
- Une prise en charge des frais dans la limite des garanties de votre contrat.

NOUS PROPOSONS DES PRESTATIONS ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION...

EXEMPLES DE PRESTATIONS

« JE SUIS MALADE OU BLESSÉ* »

- Envoi d'une infirmière à domicile
- Aide aux besoins de la vie courante
(Exemple : livraison de plats à domicile, réservation d'un taxi ou d'une ambulance...)
- Assistance par une personne compétente d'un parent à charge

« JE SUIS HOSPITALISÉ* »

- Réservation d'une place en milieu hospitalier
- Transfert à l'hôpital et retour au domicile
- Aide ménagère à domicile (15 heures maximum, réparties sur 3 semaines)
- Conduite à l'école des enfants de moins de 15 ans
- Assistance par une personne compétente d'un parent à charge
- Prise en charge des frais de transport d'un proche pour se rendre à votre chevet
- Assistance aux animaux de compagnie (Mise en pension complète chez un professionnel ou transport chez un proche)

VOUS ÊTES CHEZ VOUS OU
PROCHE DE VOTRE DOMICILE⁽¹⁾

⁽¹⁾ À moins de 50km



VOUS ÊTES EN DÉPLACEMENT⁽²⁾

⁽²⁾ À plus de 50km de votre domicile



« JE SUIS MALADE OU BLESSÉ EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER* »

- Rapatriement ou transport sanitaire à l'hôpital le plus proche
- Prise en charge complémentaire des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation

« UN ÉVÉNEMENT FAMILIAL SURVIENT LORS DE MON DÉPLACEMENT EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER* »

- Prise en charge des frais de retour pour se rendre au chevet d'un parent blessé (ou atteint d'une maladie imprévisible et grave) ou aux obsèques d'un parent

« JE SUIS EN DÉPLACEMENT À L'ÉTRANGER* »

- Avance de frais chirurgicaux ou d'hospitalisation
- En cas de perte ou de vol de vos pièces d'identité, aide aux démarches et prise en charge des frais administratifs
- En cas d'oubli d'effets personnels indispensables tels que des médicaments, envoi de ceux-ci sur votre lieu de déplacement
- En cas de problème juridique à l'étranger, prise en charge des honoraires
- Prise en charge des frais de retour d'un proche lors d'un rapatriement (Sous réserve qu'il fasse partie des bénéficiaires)
- Dans le cas d'une hospitalisation de plus de 10 jours, prise en charge du prolongement du séjour d'un proche et de son retour
- En cas de décès, rapatriement ou transport du corps

VOTRE ENFANT EST CONVALESCENT

« MON ENFANT EST CONVALESCENT SUITE À UNE MALADIE OU UNE HOSPITALISATION* »

- Garde au domicile de l'enfant
- Conduite à l'école de l'enfant par taxi
- Aide pédagogique si l'enfant manque deux semaines ou plus l'école

